

27.04.2011 - 10:00 Uhr

## **L'USS et la Journée mondiale pour la sécurité et la santé au travail (28.4) Le droit de dire NON, quand cela devient trop dangereux !**

*Bern (ots) -*

En Suisse, plus de 250 000 accidents de travail ont lieu chaque année. Cent d'entre eux sont mortels et beaucoup débouchent sur une grave invalidité. L'Union syndicale suisse (USS) entend contribuer à faire baisser ces chiffres dans le cadre de la campagne de la SUVA (CNA) et de la Commission fédérale de coordination pour la sécurité au travail (CFST) « Vision 250 vies ». Concrètement, il s'agit de diviser par deux le nombre de décès et de cas d'invalidité. 250 vies s'en trouveraient protégées et autant de cas d'invalidité grave évités.

Pour l'USS, il est clair qu'aucun travail, si important soit-il, ne saurait justifier que l'on mette sa vie en danger. Les syndicats doivent veiller à ce que tous les travailleurs et toutes les travailleuses aient, sans condition aucune, le droit d'interrompre leur travail dès que la protection de leur santé et leur sécurité ne sont plus garanties.

C'est pourquoi, dans le cadre de cette campagne, l'USS présente tout spécialement, sur un dépliant au format d'une carte de crédit, les principaux droits des travailleurs et travailleuses en matière de sécurité au travail. À l'enseigne de « Halte ! La sécurité d'abord ! », elle rappelle que les employeurs doivent prendre toutes les mesures de protection nécessaires et que les salarié(e)s doivent y participer en s'informant, en parlant entre eux et en agissant lorsque surgissent des problèmes.

Le prospectus existe en français, allemand, italien, portugais, espagnol, serbo-croate, turc et albanais. Il sera distribué gratuitement aux syndicalistes à partir du 28 avril, Journée mondiale pour la sécurité et la santé au travail et peut être commandé à : [info@sgb.ch](mailto:info@sgb.ch) ou aux syndicats affiliés à l'USS.

**Kontakt:**

Jean Christophe Schwaab, (031 377 01 17 ou 078 690 35 09), secrétaire central de l'USS, se tient à votre disposition pour tout complément d'information.

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003695/100623577> abgerufen werden.